

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 215

Artikel: Hygiène scolaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251521>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

celui de Clément et surtout de la ville d'Héricourt. Connaissant les faibles ressources du prince-évêque de Bâle, il osa le narguer et même le menacer.

Jean de Fleckenstein ne se rebuta point, quoique ami de la paix et fort de son droit, il comprit bien vite que la force des armes pouvait seule lui restituer les quatre seigneuries et ses droits, que le comte refusait de lui reconnaître, malgré les écrits et l'engagement solennel signé par lui, comte de Neuchâtel, de lui rendre ces terres quand le gage lui serait remis. C'était la guerre, l'une des plus terribles qu'eût à soutenir l'évêché de Bâle. Nous ne possédons que quelques récits brefs, secs de ces faits. Avec eux nous tâcherons de reconstituer les événements tels qu'ils se sont produits.

Le comte de Neuchâtel était puissant, riche, possesseur d'un beau et grand comté, et d'un grand nombre de seigneuries. Il avait de nombreux alliés et il pouvait mettre sur pied une forte armée de vaillants soldats.

L'évêque de Bâle, de son côté, comprit, que réduit à ses seules forces, il ne parviendrait jamais à se faire rendre justice. Il chercha des alliés puissants, capables de le soutenir dans ses justes revendications. Il demanda et obtint l'appui des princes-archevêques de Cologne et de Mayence, du comte palatin Louis, du margrave, Bernard de Baden et de son frère Frédéric de Fleckenstein, prince-évêque de Worms. L'évêque de Bâle eut ainsi une forte armée, protégée par mille deux cent cavaliers de l'évêché commandés par Jean, comte de Thierstein. La ville de Bâle ne voulut pas rester en arrière, elle leva également un contingent de troupes pour soutenir son évêque. Les troupes bâloises furent placées sous les ordres du bourgmestre de la ville, Burtkard ze Rhein, qui s'engagea à ne pas relâcher, sans le consentement de l'évêque, les prisonniers qui pourraient tomber entre ses mains. En même temps, la ville de Bâle versa entre les mains de l'évêque Jean de Fleckenstein six mille florins d'or pour les frais de la guerre. L'évêque lui donna en garantie le sceau épiscopal.

La guerre se fit avec vigueur. Divisées en trois corps d'armée les troupes de l'évêque de Bâle et de ses alliés reprirent en quelques jours les châteaux de Spiegelberg, de Pleujouse, de Roche d'Or et la ville de St-Ursanne qui rentrèrent ainsi entre les mains de leur légitime seigneur et maître, l'évêque

cela ; ma femme ne voulait pas de remerciements.

Mme Calvignac prévenue de l'arrivée du Kabyle, entra au salon. Elle pria Abdallah de s'asseoir.

Cet homme au teint basané, aux yeux noirs et perçants, deux boules de charbon ardents, qui rendaient encore plus sombre sa gravité orientale, que ne tempérerait aucun raffinement de courtoisie et de souplesse, était un objet de terreur pour la jeune femme. Son imagination lui grossissait encore la matraque formidable qu'Abdallah avait auprès de lui ; c'est en tremblant qu'elle demanda :

— Comment va Alim ?

— Il court dans la campagne, et, trois fois par jour, il prie Allah de te combler de faveurs... Qu'Allah l'exauce !

— Je te remercie. Abdallah ; mais je ne mérite pas toute cette reconnaissance ; ce que j'ai fait est naturel ; toutes les fois que les tiens auront besoin de secours, nous leur serons dévoués.

(La suite prochainement.)

de Bâle ¹⁾. Thiébaud VIII, plein de fureur, arme aussitôt ses sujets et à la tête de cinq cents chevaux, vient brûler la ville d'Essing ; la trahison lui ouvre le bourg de Florimont dont la garnison épiscopale est égoragée en partie. C'était une dépendance de l'évêché de Bâle. Aussi les représailles ne se font pas attendre. Avant la Fête-Dieu, les troupes de Bâle et de l'évêché se saisissent du bourg de Clément : le château résiste ; mais l'ennemi brûle les villages voisins et marche quelque temps après sur Héricourt où le comte de Neuchâtel a concentré toutes ses forces. Les troupes de Bâle et des alliés de son évêque, commandées par de vaillants capitaines, comme les comtes de Montjoie, de Thierstein, et le noble Louis de Lichtenberg, firent avec vigueur le siège d'Héricourt. Le siège commence le samedi après la Toussaint. Quatre grandes pièces de canon, les bombardes, les machines de guerre menacent les murailles ; déjà les échelles sont appliquées pour donner l'assaut, quand la garnison se retire au château en brûlant la ville. Toute la force de l'artillerie, dirigée contre cette forteresse, produit un tel ravage, que le jour de Saint-Martin, 11 novembre 1425, la garnison réduite à traîner, ouvre les portes et sort au lever du soleil. Des quinze tours qui flanquaient le château et la ville, sept sont abattues, les autres minées ; l'ennemi détruit une partie des murailles ²⁾.

Pour comble de malheurs, Thiébaud VIII tomba entre les mains des troupes épiscopales. Prisonnier et vaincu, il dut accepter les conditions du vainqueur. Une trêve négociée par Jean, comte de Fribourg et de Neuchâtel en Suisse, et par le sénat des villes de Berne et de Fribourg, rétablit la paix entre les parties. Thiébaud VIII dut rendre pour dix mille florins les terres qui avaient été cause de son désastre. Cette somme n'était guère que l'équivalent de sa rançon qui fut fixée à huit mille quatre cents florins ³⁾.

1) Chronique de Würstisen.

2) Histoire de Neuchâtel par l'abbé Loye.

3) Archives de Porrentruy. Trouillat IV.

(A suivre.)

HYGIÈNE SCOLAIRE

INSTRUCTIONS POUR SAUVEGARDER LA SANTÉ

DE LA JEUNESSE SCOLAIRE.

A. Répartition des élèves dans les bancs d'école.

1. — Au début de chaque année scolaire les élèves seront répartis dans les bancs de leur classe qui correspondent à la longueur de leur taille. On se souviendra que pour qu'un banc d'école réponde aux exigences qu'on en doit attendre, il faut tout d'abord que la distance qui sépare le siège du plancher sur lequel le pied s'appuie soit égale à la longueur de la jambe mesurée depuis le jarret jusqu'à la plante du pied. Pour écrire, il faut également que l'élève, assis en bonne position droite, puisse commodément appuyer ses avant-bras sur son pupitre. Pour cela la distance verticale qui sépare ce dernier du siège ne doit être ni trop grande ni trop petite. — On observe une croissance corporelle rapide chez certains élèves, et les bancs qu'on leur a assignés peuvent ne plus être proportionnés à leur taille. Il y aura lieu de les faire changer de place au cours même d'une année scolaire.

2. — Les élèves myopes seront placés dans les rangées de bancs les plus rapprochées de la planche noire et les mieux éclairés. Il va sans dire qu'il faudra toujours aussi que ces bancs correspondent à la longueur de leur taille. On les dispensera, dans la mesure du possible, des travaux particulièrement fatigants pour les yeux.

3. — Les enfants qui ont l'ouïe dure seront placés à proximité immédiate de l'instituteur.

4. — Pour ce qui concerne les enfants atteints d'infirmités physiques ou intellectuelles, on s'en tiendra aux « Instructions à l'usage du corps enseignant ».

B. Tenue corporelle.

5. — Une attention spéciale sera vouée à une tenue corporelle correcte de la part des élèves, afin d'éviter la production de myopies et de déviations de la colonne vertébrale.

6. — Pour que la tenue de l'élève puisse être qualifiée de normale il faut que, tout en étant assis, il couvre la largeur entière du banc qui lui sert de siège ; la région lombaire doit être appuyée contre le dossier ; la plante du pied doit reposer dans toute sa longueur sur le plancher. — Au moment où l'élève est occupé à écrire, le milieu de la page de son cahier doit se trouver exactement en face de la ligne médiane de son corps. Tandis que l'avant-bras doit reposer sur le pupitre, la partie supérieure du bras doit rester parfaitement libre, et non serrée contre le thorax.

7. — Pour les enfants qui s'obstinent à se courber outre mesure, on demandera aux parents l'autorisation d'avoir recours à des appareils de soutien.

8. — Pour éviter les inconvénients qui résultent de la possession assise trop longtemps prolongée, l'instituteur aura soin de faire changer assez souvent la tenue corporelle des élèves. Au moment où ils récitent leur tâche les élèves pourront, par exemple, être astreints de se tenir debout.

C. Hygiène de la vue.

9. — Les bancs d'école seront placés de telle sorte que l'éclairage arrive de la gauche et que les élèves ne soient pas incommodés par un faux jour ou par une source de lumière éblouissante. — Un éclairage supplémentaire venant de la face dorsale des élèves est admissible. *Par contre l'éclairage venant directement contre la face des élèves ne peut pas être toléré.*

10. — On se protégera au moyen de stores, de rideaux etc., contre la lumière du soleil, là où celle-ci atteindrait directement les livres et les cahiers des élèves. On répartira les leçons de dessin et d'écriture sur les heures de la journée où il fait le plus clair.

11. — Pour écrire, lire ou faire des travaux manuels, la distance normale de l'œil au cahier ou au travail devra comporter trente centimètres. Une exception à cette règle ne sera admise que pour les myopes.

12. — On n'autorisera les élèves à porter des lunettes que lorsqu'elles ont été prescrites par un médecin.

13. — A partir de la troisième année scolaire au plus tard les élèves feront usage pour écrire de papier, de plumes et d'encre noire.

14. — Les travaux manuels qui ne peuvent pas être faits en respectant la distance de trente centimètres qui doit séparer l'œil de l'objet du travail seront exclus des programmes scolaires.

15. — Nous recommandons instamment aux instituteurs de ne jamais écrire sur la planche noire (qui doit être très propre) que des lettres et des chiffres en gros caractères, bien distincts.

16. — Au cours des leçons qui ne peuvent être données que de nuit (écoles complémentaires, etc.), on veillera à ce que l'éclairage artificiel soit partout égal et suffisant et on aura soin qu'il ne constitue pas une source de viciation de l'air.

(A suivre.)

Les Clés du Ciel

— Mon bon docteur ! attendez que je vous décore !...

Bondissant comme un faon en liberté, la petite Suzanne, ses cheveux ébouriffés, son chapeau de paille suspendu à son cou, se précipitait vers le docteur Schneider, tandis qu'il descendait le perron du château et se préparait à monter en voiture.

Il se baissa, effleurant paternellement de ses lèvres ce joli front de dix ans, puis il souleva le revers de sa redingote pour que l'enfant passât dans la boutonnière trois ou quatre branches de coucous enlevées au bouquet qu'elle venait de cueillir sur la vaste pelouse.

— Merci, mignonne, dit-il...

— Papa dit que vous devriez être décoré « pour de vrai », s'écria la jeune fille.

Le docteur sourit.

— Est-ce que ce n'est pas de « vrai » que vous me décorez ? demanda-t-il.

— Oui ! bien sûr ! est-ce que vous ne trouvez pas qu'une fleur est bien plus belle qu'un ruban ?...

— Sans nul doute...

Le docteur Schneider serra la petite main qui se tendait vers lui et montant dans sa victoria :

— Vous rentrerez en ville, Jérôme, dit-il au cocher, et vous m'arrêterez 26, rue de l'Armoire.

Tandis que le cheval trotait à une bonne allure, le docteur prit un livre qu'il avait laissé sur les coussins. Mais, après avoir vainement essayé de fixer son esprit sur une dissertation savante, le docteur se retrouvait toujours dans le milieu qu'il venait de quitter.

Le grand château blanc, le parc mis en fête par l'avril, les jeunes bourgeons prêts à s'épanouir et les grappes de lilas s'entr'ouvrant pour embaumer l'air, et enfin les heureux habitants, le père et la mère qui l'accueillaient comme leur meilleur ami. N'avait-il pas été Celui dont la Providence s'était servie pour leur donner la plus intense des joies, pour leur rendre l'enfant sur laquelle planaient déjà les ombres violettes de la mort ? Et elle, la chérie, blonde, gracieuse et gaie, courant resplendissante de santé dans l'herbe verte, elle savait si bien lui dire sa reconnaissance !

Il y avait un an jour pour jour qu'elle avait été sauvée de la terrible fièvre qui allait l'emporter, et le docteur était venu, sur l'instance prière des parents, passer au château quelques heures de liberté.

Que de souvenirs évoqués ensemble, tandis qu'après le déjeuner Suzanne avait été jouer dans le parc. On n'eût pas osé les rappeler devant elle, ces souvenirs de mort ! car, aux jeunes âmes seules qu'il appelle à lui, Dieu adoucit l'heure suprême par les séraphiques visions ; les autres, les petits qu'il laisse sur la terre pour grandir et souffrir, conservent l'amertume du lugubre trépas.

Et ils avaient longtemps causé, se parlant de ces choses avec ce frisson particulier qu'éprou-

vent ceux qui ont échappé à un grand danger.

Tout à coup dans un brusque cahot, le docteur pencha involontairement la tête.

Une odeur nue, pénétrante, de ses parfums menus qui semblent s'échapper des coffrets d'aïeule longtemps enfermés dans quelque chambre aux vieilles boiseries grises à délicates sculptures, le saisit ; il vit les fleurs de coucous, et se rappelant le nom qu'on leur donne sur la terre d'Alsace, son pays, sur le sol depuis si longtemps quitté où dormaient ses parents, il murmura :

Die Himmelschluselchen !

Les clés du ciel ! et il pensa que, pour ces êtres heureux qu'il venait de quitter, la terre était presque un paradis qu'ils avaient été près de perdre.

En ce moment la voiture s'arrêta, et le docteur, qui avait fermé machinalement les yeux, se vit, en relevant les paupières, dans une rue étroite et sombre : les maisons étaient hautes et noires ; devant les fenêtres aux petits carreaux s'élevaient, suspendus à des cordes, de misérables linges, de pauvres vêtements, des haillons à l'air, pour leur donner un peu de salubrité. « Je crois que c'est le 26, monsieur », dit Jérôme à demi-soulevé sur son siège ; il était difficile de lire sur la plaque noircie les numéros qui ne se détachaient plus.

Le docteur descendit de voiture, s'engagea dans un étroit couloir que coupait en deux le ruisseau des eaux ménagères et, montant l'escalier, atteignit le troisième étage. Il frappa à une porte. Une femme vint ouvrir. Elle était grande, très maigre, son corps s'affaissait dans ses vêtements.

— Merci d'être venu aujourd'hui, monsieur le docteur, dit-elle. Son accent frappa l'oreille du médecin.

— Vous êtes d'Alsace ? demanda-t-il vivement.

— Oh ! oui...

— Moi aussi.

Et tandis que son interlocutrice le regardait presque joyeuse :

— Mais vous portez un nom français, ajouta-t-il.

— Mon mari était du Berry, répondit-elle : je l'ai perdu au bout de deux ans de mariage. Alors je suis retournée là-bas...

— Et pourquoi l'avez-vous quitté ?

— Mes parents sont morts. Un oncle de mon mari m'a écrit de venir ici, car l'ouvrage manque en Alsace et la vie est bien chère, puis il a été renvoyé de sa place, et a retrouvé de l'occupation ailleurs. Je suis restée seule avec Maria. Je travaille tant que je puis pour l'une et pour l'autre. Mais je suis peu payée, et, en ce moment comment faire ? la quitter ! la pauvre mignonne, si faible qu'elle ne peut se passer de moi !... Oh ! cela me déchire le cœur. Dès que je sors, j'entends ses plaintes plus fort que quand je suis auprès d'elle ; elle est trop jeune pour comprendre que c'est mon travail seul qui nous empêche de mourir de faim !... Et il le faut pourtant... (Ses dents claquaient à ces derniers mots.)

Le docteur avait écouté mieux encore, il avait cette profonde détresse, il avait compris l'horrible alternative, ce drame d'âme : la misère aux prises avec la maternité.

— Je vais voir votre fille, dit-il doucement.

La mère s'effaça et il pénétra le premier dans la chambre. Au fond, en face de la fenêtre, dans l'unique lit, sous des draps usés mais très propres, se dessinait la forme maigre de l'enfant. Une petite tête émaciée, aux lèvres blanchâtres, aux yeux à demi fermés, reposait au milieu des cheveux blonds épais sur l'oreiller.

— Quel âge a-t-elle demanda le docteur.

— Dix ans.

Dix ans ! comme la belle petite Suzanne fraîche et rose qu'il venait de quitter ! Elle aussi pourrait être belle et vigoureuse, l'enfant malade dont il prenait la main dans la sienne sans qu'elle fit un mouvement.

La mère arrêta sur lui ses grands yeux cernés très inquiets, avec une lueur ferme qui étincelait sous le mouvement fébrile des paupières, — ces yeux de mère que la crainte déchire et qui croient toujours que Dieu et la science lui rendront son enfant.

Le poulx était faible, très faible, c'était l'anémie simple, mais l'anémie arrivée au dernier degré, un tempérament à refaire sans qu'aucun organe soit spécialement atteint. Il n'y avait qu'une ressource : envoyer l'enfant à l'hôpital... Mais le docteur Schneider était un de ces hommes qui, en recherchant consciencieusement les causes, ont aussi l'intuition des conséquences.

Il envisagea les douleurs de la séparation : enlever à une mère son enfant malade, c'est lui arracher la meilleure, la plus chère part d'elle-même, et pourtant il n'eût pas hésité à lui demander de s'imposer même ce sacrifice ; il savait que le cœur maternel est fait de telle sorte qu'il n'hésite pas devant l'épreuve qui sauve. Mais il voyait l'autre main de l'enfant, enlacée dans celle de sa mère, il voyait ce regard affaibli se détourner de lui dans une indicible anxiété.

C'était dans ce contact, dans ce rapprochement que la petite Maria puisait la vie, ce peu de vie qui lui restait.

Essayer de la sauver ici... alors ! Ah ! s'il avait été riche ! Mais en ce moment il avait dû se restreindre au strict nécessaire dans l'attente de paiements bien longs à venir... Les œuvres, il le savait, n'étaient pas en état de pourvoir à tout... enfin, il essaierait... il tenterait quelque chose...

Son examen terminé, il s'assit sur l'unique chaise de paille ; tira son carnet et écrivit une ordonnance.

Il se leva et revint vers la mère et l'enfant ; celle-là s'était agenouillée près de celle-ci, les deux têtes sur l'oreiller.

Un peu rassurée, la petite Maria se décida à lever les yeux sur le docteur.

Doucement, il lui parla, l'encourageant. Dieu aime les enfants malades, il la guérirait ; il expliquait les soins qu'il fallait prendre, l'emploi des médicaments que donnerait le dispensaire, puis il s'effraya de voir que l'expression des yeux ne changeait pas. Quoi ! déjà la fixité...

Sans doute la mère devina...

— Elle ne vous comprend pas, monsieur, dit-elle ; Maria sait à peine quelques mots de français... en Alsace, vous savez... on défend de parler une autre langue que celle des Prussiens...

Le docteur se recueillit pour se mieux souvenir de l'idiome natal, puis il se pencha vers Maria.

La douce odeur des fleurs champêtres parvint à la respiration de l'enfant.

Elle se souleva avec un élan nerveux, et de son doigt fin, où le sang ne paraissait pas animer les chairs, montrant les branches de coucous, elle murmura :

— *Die Himmelschluselchen !*

Une teinte rosée passa sur son visage, elle se cacha dans les bras de sa mère, dans la crainte de laisser deviner le désir fou qui lui venait d'avancer la main et de saisir les fleurs, les pauvres fleurs qu'elle cueillait là-bas, à pleines mains, dans les prairies d'Alsace, au soleil d'avril, dont elle n'avait pas encore aperçu les rayons de printemps, car ils ne pénétraient pas jusqu'à la chambre sombre.

Comme en excuse, la mère dit :

— Elle aimait tant à cueillir les fleurs de coucous ! elle se portait si bien là-bas dans la